



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
M.R.C. DE JOLIETTE**

LE LUNDI 10 DÉCEMBRE 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue en la salle du conseil, le lundi 10 décembre 2018 à 19 h. La séance est présidée par son honneur la mairesse M^{me} Céline Geoffroy. Sont également présents mesdames les conseillères Marthe Blanchette, Mélanie Laplante, Claire Sarrazin et messieurs les conseillers Gaétan Desmarais, Michel Picard et Pierre Venne.

La secrétaire-trésorière, M^{me} Marie-Claude Parent, est aussi présente.

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation tel que prescrit par l'article 153 du code municipal.

ORDRE DU JOUR

- 01- Constatation du quorum;
- 02- Ouverture de l'assemblée;
- 03- Adoption de l'ordre du jour;
- 04- Adoption du budget pour l'exercice financier 2019;
- 05- Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021;
- 06- Période de questions;
- 07- Levée de l'assemblée.

01- CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté par la présidente, l'assemblée peut se tenir.

02- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente de l'assemblée, madame la mairesse Céline Geoffroy, déclare l'assemblée ouverte à 19 h.

03- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU QU'un ordre du jour facilite le déroulement d'une séance du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

2018-12-397

Il est proposé par M. Pierre Venne
Et résolu :

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes adopte l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

04- ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

2018-12-398

Il est proposé par M^{me} Claire Sarrazin
Et résolu :



Procès-verbal des délibérations du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes adopte le budget pour l'exercice financier 2019, tel que présenté. (Copie annexée au présent procès-verbal.)

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

05- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021

2018-12-399

Il est proposé par M^{me} Mélanie Laplante
Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-de-Lourdes adopte le programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021, tel que présenté. (Copie annexée au présent procès-verbal.)

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

06- PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y a eu une période de questions.

07- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

2018-12-400

Il est proposé par M^{me} Marthe Blanchette
Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-de-Lourdes accepte la levée de l'assemblée à 19 h 05.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

« Je, Céline Geoffroy, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

M^{me} Céline Geoffroy
Mairesse

M^{me} Marie-Claude Parent
Secrétaire-trésorière